

CENTRE DE GESTION DE  
LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE  
L'AUDE

85 Avenue Claude Bernard

CS 60 050 - 11890 Carcassonne Cedex



# AVIS DE CONCOURS

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE  
TERRITORIALE DE L'AUDE

Par arrêté du Président n°AR-CO-2019-21 en date du 5 avril 2019, organise **un concours externe sur titres avec épreuves, un concours interne et un 3<sup>ème</sup> concours sur épreuves d'**:

## AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

*Le concours est ouvert pour **69 postes** ainsi répartis :*

- **43** à titre externe*
- **20** à titre interne*
- **6** au titre du 3<sup>ème</sup> concours*

### CONDITIONS D'ACCES AU CONCOURS

Le concours externe sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance ou justifiant d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

Peuvent faire acte de candidature au concours externe, sans remplir les conditions de diplômes exigées :

- les pères et mères de familles d'au moins trois enfants qu'ils ou elles élèvent ou ont élevés effectivement ;
- les sportifs de haut niveau figurant sur une liste arrêtée chaque année par le Ministre des Sports.
- les demandes d'équivalence de diplôme (REP) peuvent être sollicitées auprès du CNFPT et doivent être obtenues au plus tard le 9 octobre 2019).

Le concours interne avec épreuve est ouvert aux fonctionnaires et agents des collectivités territoriales des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux visés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours de deux années au moins de services publics effectifs effectués auprès de jeunes enfants en milieu scolaire et maternel, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

Le troisième concours avec épreuve est ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de 4 ans au moins :

- d'une ou de plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature,
  - d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale,
  - ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association.
- La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.

Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à ce que les activités syndicales des candidats soumis à l'article 23 bis de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires soient prises en compte pour l'accès à ces concours.

La durée du contrat d'apprentissage et celle du contrat de professionnalisation sont décomptées dans le calcul de la durée d'activité professionnelle exigée pour se présenter au troisième concours.

## DATES DES EPREUVES

-Epreuves d'admissibilité : **le mercredi 9 octobre 2019** à Carcassonne ou ses environs

-Epreuves d'admission : **dates à déterminer.**

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature peuvent être retirés auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude **entre le 23 avril et le 29 mai 2019 à minuit (cachet de La Poste faisant foi) et déposés au plus tard le 6 juin 2019 (cachet de La Poste faisant foi) selon les modalités suivantes :**

- **Retrait du dossier d'inscription :**

Les candidats peuvent pendant la période de retrait :

- se préinscrire en ligne via le site internet du Centre de Gestion : **www.cdg11.fr**. La préinscription ne vaut pas inscription définitive, le candidat devra imprimer le dossier papier et y joindre les pièces justificatives demandées. Le tout devra être renvoyé au Centre de Gestion de l'Aude dans les délais impartis,
- retirer le dossier d'inscription au siège du Centre de Gestion de l'Aude : mise à disposition d'une borne informatique donnant accès à la télé inscription en ligne. L'impression du dossier se fera sur place (horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h),
- demander le retrait par voie postale en adressant un courrier précisant les nom, prénoms, adresse, numéro de téléphone, date et lieu de naissance au Centre de Gestion de l'Aude accompagné d'une enveloppe grand format, libellée à l'adresse personnelle du candidat et affranchie pour un envoi de 100 g. Cette demande doit avoir été effectuée 8 jours avant la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Aucune demande par mail, télécopie ou téléphone ne sera prise en considération. Aucune demande de dossier d'inscription présentée après la date limite de retrait ne sera prise en compte et aucune dérogation ne pourra être accordée.

- **Dépôt du dossier d'inscription :**

Les dossiers d'inscription seront déposés à la date de clôture des inscriptions soit par :

- dépôt physique des dossiers auprès du Centre de Gestion de l'Aude. Ce dépôt est autorisé jusqu'au jour de clôture des inscriptions, 16 heures.
- voie postale, au plus tard à la date limite de dépôt (cachet de La Poste faisant foi).

Les captures d'écran ou leur impression ne sont pas acceptées. Tout dossier qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera rejeté. De même, les dossiers adressés par télécopie, par courrier électronique ou tout autre mode de transmission autre que l'expédition par voie postale ou le dépôt physique au siège du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude, ne seront pas pris en compte.

Les dossiers d'inscription déposés après la date limite de dépôt seront rejetés et aucune dérogation ne pourra être envisagée.

L'adresse du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Aude est la suivante :

**Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'AUDE**  
**Maison des Collectivités**  
**85 avenue Claude Bernard**  
**CS 60 050**  
**11890 CARCASSONNE CEDEX**  
**☎ 04.68.77.79.79**  
**Télécopie : 04.68.77.79.92**

Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé par le Centre de Gestion de l'Aude.